

A hand is pointing to a world map drawn on a chalkboard. A small white toy airplane is placed on the map, appearing to fly over the Atlantic Ocean. The map is color-coded by continent: North America is green, South America is red, Africa is yellow, Europe and Asia are blue, and Australia is orange. The text 'Personnels de direction À l'étranger ou en outremer' is written in yellow over the map.

Personnels de direction À l'étranger ou en outremer

Andrea Piacquadio



Indépendance & Direction

Syndicat Indépendant des Personnels de Direction de l'Éducation Nationale
6-8, rue Gaston Lauriau - 93513 MONTREUIL Cedex - Tél. 01 56 93 22 33
Mel : idfo@idfo.fr - www.idfo.fr

Un esprit, des convictions



Indépendance & Direction

sommaire

- ▶ Editorial
- ▶ *i.D.*-Actualités - AEFE : Mouvement 2025
- ▶ *i.D.*-Actualités - Tunisie : Des statuts de personnel complexes
- ▶ *i.D.*-Actualités - PERDIR à l'AEFE
- ▶ *i.D.*-Actualités - Liban : Des enjeux d'excellence
- ▶ *i.D.*-Actualités - Guinée équatoriale : Répondre aux exigences démographiques
- ▶ *i.D.*-Actualités - Nouvelle Calédonie : Etre curieux, être ouvert
- ▶ *i.D.*-Actualités - Wallis et Futuna : L'alliance de la coutume, la République et la religion
- ▶ *i.D.*-Actualités - Nouvelle Calédonie : Une parole vous engage autant qu'un écrit
- ▶ *i.D.*-Actualités - Chine : Isolé au carrefour d'intérêts divergents
- ▶ *i.D.*-Actualités - Zurich : Le cas d'un établissement prestigieux
- ▶ *i.D.*-Retraites - Rester dans le champ du syndicalisme



Le mot de la Secrétaire générale

Dans un monde globalisé une organisation syndicale ne peut se désintéresser des politiques éducatives mises en œuvre dans les différents pays.

Aussi nous avons suivi avec intérêt les travaux du 10^{ème} Congrès de l'Internationale de l'Education auquel notre fédération la FNEC-FP-FO a pris part. Le congrès qui se réunit tous les cinq ans s'est tenu à Buenos Aires en Argentine du 29 juillet au 2 août. Il a rassemblé plus de 1200 participants (délégués et observateurs). Avec ses 383 organisations membres, l'Internationale de l'Éducation représente 32 millions de personnels de l'Education dans 178 pays et territoires. <https://www.ei-ie.org/fr>

L'ouverture européenne et internationale permet également de nourrir notre réflexion sur les différentes manières d'exercer le métier de personnel de direction à travers le monde. Il serait souhaitable que tous nos collègues qui le souhaitent puissent profiter des programmes de mobilités européennes, en particulier dans le cadre de formations.

Dans ce numéro d'Idée Mag, nous vous proposons un focus sur L'AEFE et les COM. Nous remercions les collègues pour leurs témoignages à titre d'illustration des informations et conseils transmis aux adhérents sur les modalités de candidatures.

Il serait souhaitable que tous nos collègues qui le souhaitent puissent profiter des programmes de mobilités européennes.

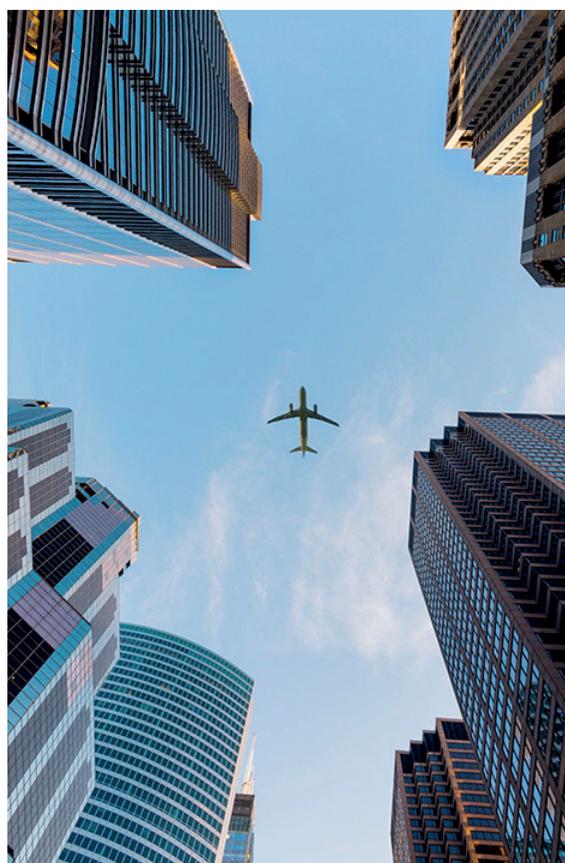


Agnès ANDERSEN
Secrétaire Générale
Provisoire
lycée Marc Bloch
à Bischeim
Académie de Strasbourg

Agence de l'Enseignement du Français à l'Étranger (AEFE): Mouvement 2025



Pascal Cazier
Conseiller principal d'éducation
au lycée Marie-Curie de Versailles
Académie de Versailles



Un entretien s'est déroulé fin août avec le responsable ressources humaines en charge du recrutement des personnels de direction et i.D.-FO concernant le mouvement 2025.

Lors de cet entretien il nous a été précisé qu'il n'y aurait **pas de modification majeure de prévue dans les critères de recrutement.**

Tout d'abord et comme l'année dernière un «webinaire» a été mis en place dans la deuxième quinzaine de septembre destiné aux collègues désirant candidater.

«Webinaire» destiné à leur fournir des informations sur le fonctionnement de l'AEFE et plus spécifiquement sur le

rôle des personnels de direction. Il nous a été rappelé qu'il est impérativement nécessaire pour les personnels de direction de rester en poste cinq ans (3+1+1) s'ils souhaitent pouvoir postuler pour une deuxième mission. De même, il nous a été précisé qu'il n'y aura **toujours pas de deuxième mission en tant qu'adjoint pour les actuels adjoints** mais qu'à condition d'avoir été au bout de leur première mission et d'avoir donné satisfaction ceux-ci seront **prioritaires pour obtenir un poste de chef dans un établissement du réseau.** La constitution d'un «vivier» de collègues volontaires ayant terminé leur deuxième mission et désirant poursuivre une troisième mission est maintenue.

La constitution d'un «vivier» de collègues volontaires ayant terminé leur deuxième mission et désirant poursuivre une troisième mission est maintenue.

Possibilité pourrait leur être offerte jusqu'à fin août de partir sur un poste où les caractéristiques nécessiteraient leurs expertises et leurs connaissances reconnues dans le réseau.

Il convient aussi de rappeler que **si l'AEFE fera son possible pour satisfaire au mieux les collègues lors de leur réintégration aucune garantie ne**

peut être fournie pour des collègues actuellement sur des postes en 4 catégorie exceptionnelle ou en 4 catégorie pour un retour en France dans un établissement de même catégorie. Si l'expérience acquise à l'étranger ne sera plus aussi importante que par le passé **les compétences linguistiques seront un élément décisif pour de nombreux postes**. Comme par le passé, l'AEFE

Il est impérativement nécessaire pour les personnels de direction de rester en poste cinq ans (3+1+1) s'ils souhaitent pouvoir postuler pour une deuxième mission.

affectera davantage les collègues actuellement en France sur des établissements à gestion directe (EGD) dont le fonctionnement ressemble beaucoup à celui en vigueur en France, néanmoins des compétences linguistiques permettent souvent à l'AEFE d'affecter les candidats sur des établissements conventionnés ou partenaires.

Comme tous les ans, la commission consultative de recrutement paritaire (CCPC3) se déroulera le 25 février 2025.

Pour toutes demandes d'informations complémentaires et pour le suivi de votre candidature, n'hésitez pas à contacter les responsables du secteur Pascal Cazier pascazier@orange.fr ou Mickaël

AEFE : Point calendrier

Vous trouverez ci-dessous un point sur le calendrier du recrutement AEFE 2024. Les collègues engagés ont déjà franchi plusieurs étapes, elles vous sont rappelées ici comme point de référence si l'an prochain l'aventure vous tente. Si vous avez besoin d'informations complémentaires, n'hésitez pas à joindre le responsable du secteur Pascal Cazier pascazier@orange.fr

Calendrier et Modalités :

Dès le 20 juillet 2024, les candidates et candidats ont pu prendre connaissance d'une pré-liste indicative des postes vacants.

À partir du 6 septembre 2024, la page «Postes d'expatriés à pourvoir» du site de l'AEFE a affiché les postes d'expatriés vacants et susceptibles de l'être, et les candidats ont alors pu accéder au serveur dédié de saisie en ligne des dossiers de candidature (saisie du 6 au 28 septembre 2024).

Le dossier revêtu des avis hiérarchiques a été renvoyé à l'AEFE et aux services centraux du MENJS pour le 5 octobre.

Après sélections, les entretiens sont organisés du 18 au 22 décembre 2024 pour les personnels en poste à l'étranger et du 15 janvier au 2 février 2025 pour les personnels de direction en poste en France. L'entretien auquel la candidate ou le candidat est invité(e) a une durée d'environ trente minutes. Il doit permettre de mettre en évidence les motivations et qualités personnelles, les atouts du parcours professionnel, l'adéquation de la candidature au poste correspondant aux vœux et, au-delà, à d'autres postes, en fonction des besoins de l'AEFE. La composition du jury est communiquée avec l'invitation à l'entretien.

La commission consultative paritaire centrale (CCPC3) validant le recrutement se tiendra le 25 février 2025.

Tunisie :

Des statuts de personnel complexes



Amand Riquier
Proviseur
Lycée Gustave Flaubert (ERLM)
La Marsa, Tunisie

Je suis en poste depuis la rentrée 2023 à l'établissement régional de **La Marsa en Tunisie** pour ma première expérience à l'étranger. Outre un site important sur cette ville de la banlieue Nord de Tunis (2500 élèves), **j'ai en charge le suivi RH, matériel et financier d'établissements répartis dans toute la Tunisie** (Bizerte, Nabeul, Sousse). Dans ce type de structure, les adjoints et directeurs d'école jouissent d'une **grande autonomie en matière de pédagogie**. Les actions et supports proposés par l'AEFE offrent une grande variété de possibilité dans ce domaine.

L'établissement est en «gestion directe», il s'agit donc d'un **service déconcentré de l'AEFE**, ses comptes sont directement intégrés au bilan financier de l'agence. En conséquence, **les règles de gestion matérielle, budgétaire et financière sont proches de celles s'appliquant en France**. L'inertie du pilotage est réelle par rapport à un établissement conventionné. Cependant, ce **cadre réglementaire**, parfois lourd, est aussi le **garant d'une certaine stabilité et s'avère rassurant pour une première expérience à l'étranger**. La gestion RH est un domaine particulièrement prégnant et

chronophage. La variété des statuts des personnels est un objet de complexité, les représentants des personnels tendant à vouloir appliquer le droit français aux personnels locaux alors que nos établissements ne jouissent pas de l'extra territorialité.

L'expérience de la vie à l'étranger est riche, le contexte éducatif permet des rencontres intéressantes. Il faut cependant garder à l'esprit que nous évoluons dans un contexte privilégié (cf droits de scolarité) et qui n'est pas un juste reflet du pays dans lequel on est installé. Les tunisiens sont accueillants, le pays offre un contraste de paysage étonnant et lorsqu'on en a le temps, offre des infrastructures touristiques nombreuses. **La vie quotidienne y est aisée** et à certains égards, plus facile qu'en France : Trouver un médecin est très simple et la proximité de la France rend possible des retours ponctuels.

La variété des statuts des personnels est un objet de complexité, les représentants des personnels tendant à vouloir appliquer le droit français aux personnels locaux alors que nos établissements ne jouissent pas de l'extra territorialité

PERDIR à l'AEFE



Christine Valibouse

Je suis Personnelle de Direction depuis 27 ans après avoir été professeure de mathématiques 9 ans dans l'Académie de Versailles. J'ai eu le concours à 30 ans, ainsi vous savez mon âge ! J'ai eu 8 postes en France en tant que principale adjointe puis principale. **En 2002 et 2003, j'ai été proviseure adjointe du lycée français international du Caire** (détachement direct du MAE possible à l'époque) mais j'ai demandé à rentrer avec mes deux filles car la situation en Egypte était devenue très insécure avec la seconde guerre



du Golfe. **En 2017, j'ai été retenue par l'AEFE pour le poste de proviseure au lycée français d'Anvers** suivi d'une **deuxième mission au lycée franco-allemand de Sarrebruck**.

Le lycée franco-allemand (environ 50% d'élèves français et 50 % d'élèves allemands) est un **lycée public allemand** ouvert après le traité de l'Elysée de 1963. A Sarrebruck, **c'est la Sarre qui impose le règlement et les conditions** :

- pas de vie scolaire,
- pas de conseil d'administration,
- pas d'instances officielles françaises,
- conseils de classes à l'allemande avec les conditions imposées pour le redoublement,
- pas de laïcité à respecter,
- notation sur 10
- cours de 45 minutes.

Le bac franco-allemand est lié à la convention de Schwerin de 2003 avec les filières L, ES et S. **L'année scolaire prochaine la nouvelle convention Schwerin 2 va réformer le bac franco-allemand** avec des spécialités comme en France en intégrant la difficulté linguistique des langues maternelles et partenaires dans les spécialités choisies. **Les enseignants français ont les**

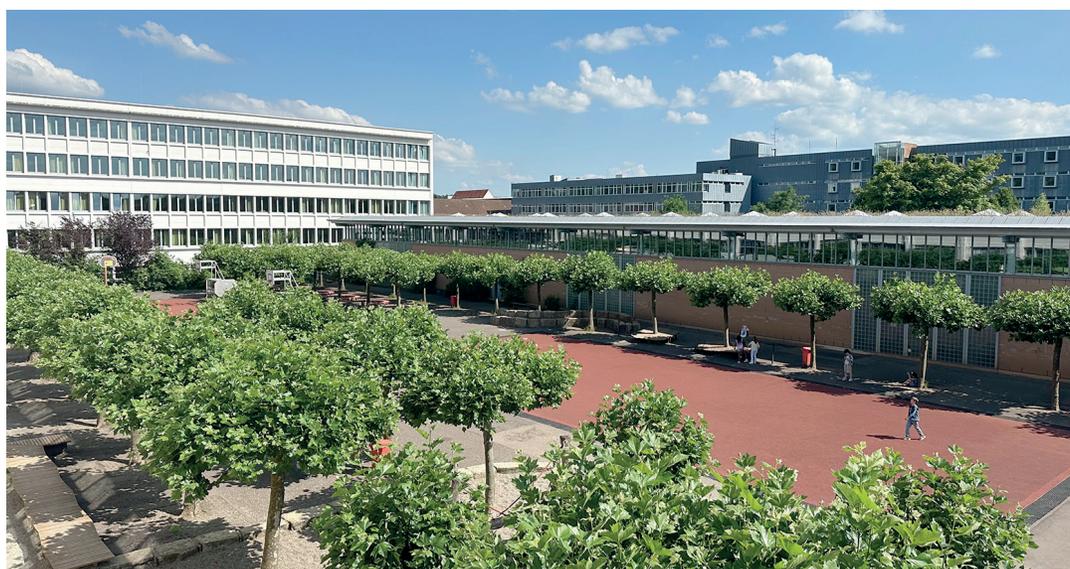
mêmes horaires qu'en France sauf qu'ils doivent surveiller les récréations et remplacer un collègue absent. **Les professeurs allemands surveillent, remplacent et enseignent deux matières 24 heures par semaine et n'ont pas le droit de faire grève.**

Tous les lycées français de l'étranger ne sont pas comparables au lycée franco-allemand, ils doivent suivre les directives du MEN et maintenir l'homologation obtenue avec les inspections qui contrôlent régulièrement. **La qualité principale** d'un PERDIR à l'étranger est liée à la première lettre de l'AEFE : Adaptabilité.

Il y a trois statuts de lycée français à l'AEFE :

- 68 établissements en gestion directe (EGD) : directement géré par l'AEFE,
- 163 établissements conventionnés avec l'AEFE : présence d'un comité de gestion parentale où le chef d'établissement est juste invité au CA !!!
- 349 établissements partenaires avec l'AEFE : gestion par un groupe éducatif comme Odyssey.

L'AEFE ne recrute que pour les EGD et les conventionnés. La plupart des lycées français scolarise de la maternelle à la terminale avec des frais de scolarité sauf pour les lycées franco-allemands. Frais qui impliquent **une grande exigence des parents d'élèves.** Le Chef d'établissement est responsable des personnels détachés par l'AEFE (contrat de 3 ans renouvelable une fois depuis 2022) et des personnels recrutés localement



d'où l'obligation de bien connaître le droit du travail et les habitudes du pays d'accueil. **Il faut aussi bien connaître les missions des personnels de l'Ambassade et du Consulat** et apprendre comment s'adresser à l'Ambassadeur ou à l'Ambassadrice, au Consul ou la Consule et surtout au COCAC (Conseiller ou Conseillère de Coopération et d'Action Culturelle) qui est l'interlocuteur premier des lycées français de l'étranger.

Il faut se rendre compte des enjeux diplomatiques d'un poste à l'étranger. Un lycée français contribue au **rayonnement du système éducatif français, de la culture et de la langue française** et sa présence joue un rôle dans la diplomatie d'influence dans le monde. Il faut préserver les liens établis avec l'Ambassade (service SCAC) et le Consulat. Il faut également maintenir de très bonnes relations avec les représentants élus (Député(e)s et Sénateurs(trices) des Français de l'Etranger). **Le Chef d'établissement représente la France dans certaines villes.**

Bien sûr, tout ce qui vient d'être écrit doit être connu par le ou la collègue retenu(e) aux entretiens et avoir une expérience à l'étranger est un plus ! **Aux oraux, il faut vraiment parler de la formation continue obligatoire et**

s'être bien renseigné sur les postes demandés. Il faut bien se souvenir de tout ce qu'on a écrit sur son dossier de candidature et sa lettre de motivation. **Le niveau de langue étrangère parlée n'est pas toujours obligatoire mais fortement conseillé.** Il n'est plus évalué lors de l'entretien. Il faut se rendre compte que c'est une nouvelle façon de vivre qui va commencer....

Liban : Des enjeux d'excellence



Cosimo Calabrese
Collège protestant
français Montana
à Dick El Medhi au Liban

Présentation du parcours

Je suis d'abord professeur des écoles depuis 1993 puis j'ai été conseiller pédagogique en EPS et généraliste.

En 2006, nous sommes partis en famille pour un premier poste avec l'AEFE en qualité d'EMFE (enseignant maître formateur en établissement) **en Équateur, lycée français conventionné avec l'agence.** Puis j'ai enchaîné avec le même poste mais cette fois-ci au Lycée français du Mexique LFM pour 5 ans aussi. J'étais également formateur de zone en EPS. Puis retour en France où j'ai été formateur à la DSDEN de Grenoble 3 ans. **J'ai alors décidé de passer le concours Perdir avec l'idée de repartir avec l'AEFE** mais en qualité d'encadrant cette fois-ci. J'ai obtenu le concours de Perdir en 2018 et je suis resté 4 ans dans l'académie de Créteil où j'ai réellement appris le métier dans un contexte complexe (établissement de catégorie 4 et REP+). J'étais principal adjoint. **Puis j'ai candidaté et obtenu un poste de proviseur au Liban** avec un projet intéressant où il fallait consolider une école avec 200 élèves. Après deux ans, les effectifs sont montés à 500 élèves et le projet continue de se développer

Contexte lié à l'environnement du lycée (géographique, culturel.)

Je suis au Liban qui est un état réseau avec 63 établissements homologués. **Les liens entre le Liban et la France (la langue française) sont forts.** Il faut toujours s'interroger sur cette diplomatie d'influence de la France. De nombreuses familles de mon établissement sont d'anciens élèves du lycée français. **Ils viennent pour cette excellence de notre système. Ils recherchent également le bien-être de leurs enfants.** C'est me semble important de souligner que le patrimoine culturel du pays doit rester au cœur des programmes (la culture du pays est identitaire). Il faut mener une politique des langues qui s'appuie sur la langue du pays hôte pour ne pas avoir de langue dominante et de langue dominée.

Le travail en réseau avec les établissements du tissu scolaire local, les établissements français du pays est également primordial.

Ne pas partir sur un coup de tête ou pour fuir une situation. Bien mûrir le projet d'autant plus s'il est familial car il faudra une adaptation au nouveau contexte.

Spécificités d'un poste de PERDIR à l'étranger, Quelles différences avec un poste au niveau national ? Qualités requises ?

A l'étranger vous travaillez avec des personnels qui ont des statuts différents (détachés et contrats locaux). Il faut savoir donner de la valeur à l'ensemble de vos personnels. Vous devenez l'employeur des contrats locaux puisque vous les recrutez. Il faut donc définir des fiches de postes et des temps d'évaluation professionnels avec eux. Il y a donc une dimension RH importante. **Il faut également composer avec les exigences du ministère de**

Le réseau est unique au monde par sa dimension, sa qualité, c'est le rôle et la responsabilité de chacun de la faire perdurer dans ces standards.

l'Éducation du pays qui impose quelque fois des normes que nous n'avons pas sur les examens, les équivalences de diplômes...

Il n'y a pas en soi de différences majeures avec le niveau national, la même exigence, **les familles paient des frais souvent coûteux.** Ils viennent par choix avec un projet déterminé pour leurs enfants, avec des attentes précises en termes de réussite aux examens.

Les qualités du Perdir sont pour moi : l'adaptabilité, la diplomatie, le sens de la communication et l'ambition.

Quels enjeux pour les établissements français à l'étranger ?

Le premier enjeu est de maintenir l'excellence des élèves, la formation et l'accompagnement des personnels. **Les partenariats entre la France et ses institutions et les organisations locales sont des gages de réussite.** Le rayonnement de la langue française doit être au cœur des préoccupations.

La mission de l'école inclusive, de la diversité des parcours, de l'ambition pour la réussite des élèves sont d'actualité comme sur le territoire national.

L'enjeu majeure est de doubler à l'horizon 2030 le nombre d'élèves scolarisés dans les EFE, cela a été rappelé par le Président de la République. Le réseau est unique au monde par sa dimension, sa qualité, c'est le rôle et la responsabilité de chacun de la faire perdurer dans ces standards.

Quels conseils donner aux collègues candidats pour un poste à l'étranger ?

Ne pas partir sur un coup de tête ou pour fuir une situation. Bien mûrir le projet d'autant plus s'il est familial car il faudra une adaptation au nouveau contexte.

Ne pas adopter une posture franco-française à l'étranger mais prendre en compte la culture locale dans son pilotage au quotidien.

Etre conscient que la **dimension diplomatique est au cœur de la mission.**

Le système des établissements est également en concurrence avec d'autres systèmes notamment américains ou internationaux.

Il faut donc faire la promotion du système éducatif français, bien le maîtriser et le "vendre".

Vous devenez l'employeur des contrats locaux puisque vous les recrutez. Il faut donc définir des fiches de postes et des temps d'évaluations professionnels avec eux. Il y a donc une dimension RH importante.

Enfin, deux aspects déterminants pour la mission :

- développer l'attractivité de l'établissement (portes ouvertes, participation aux actions de l'AEFE...),
- développer le sentiment d'appartenance en travaillant en étroite collaboration avec les membres de la communauté éducative (les comités des parents, les anciens élèves ...)

Les élus de la CAPN



Florian de TROGOFF

Proviseur lycée Jean-Baptiste Poquelin
72 rue Léon Désoyer
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Tél. 01 30 87 44 00
E-mail : florian-de-trogoff@ac-versailles.fr



Agnès PROUTEAU

Principale collège Bartholdi
28 rue de l'Ancienne Mairie
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
Tél. : 01 56 93 22 62
E-mail : ct@idfo.fr

Pôle mobilité

accompagnement pour la mutation

Anne BLOUIN

9 rue Maryse Bastié - 62137 COULOGNE
Tél. 06 60 58 47 86
E-mail : anneblouin@wanadoo.fr
Académies : Amiens - Besançon - Dijon - Orléans-Tours - Lille - Montpellier - Toulouse

Pascal COUPAT

Collège Adrien Cerneau - 1 rue Noël Tessier
97438 SAINTE-MARIE - Tél. 0262 53 40 54
E-mail : pascal.coupat@gmail.com
Académies : Guadeloupe - Guyane - La Réunion - Martinique - DOM-TOM

Karile RICHARD

Lycée public Turgot
69 rue de Turbigot 75003 PARIS
Tél. 01 53 01 14 10
E-mail : karile.richard@ac-paris.fr
Académies : Bordeaux - Limoges - Poitiers

David FURST

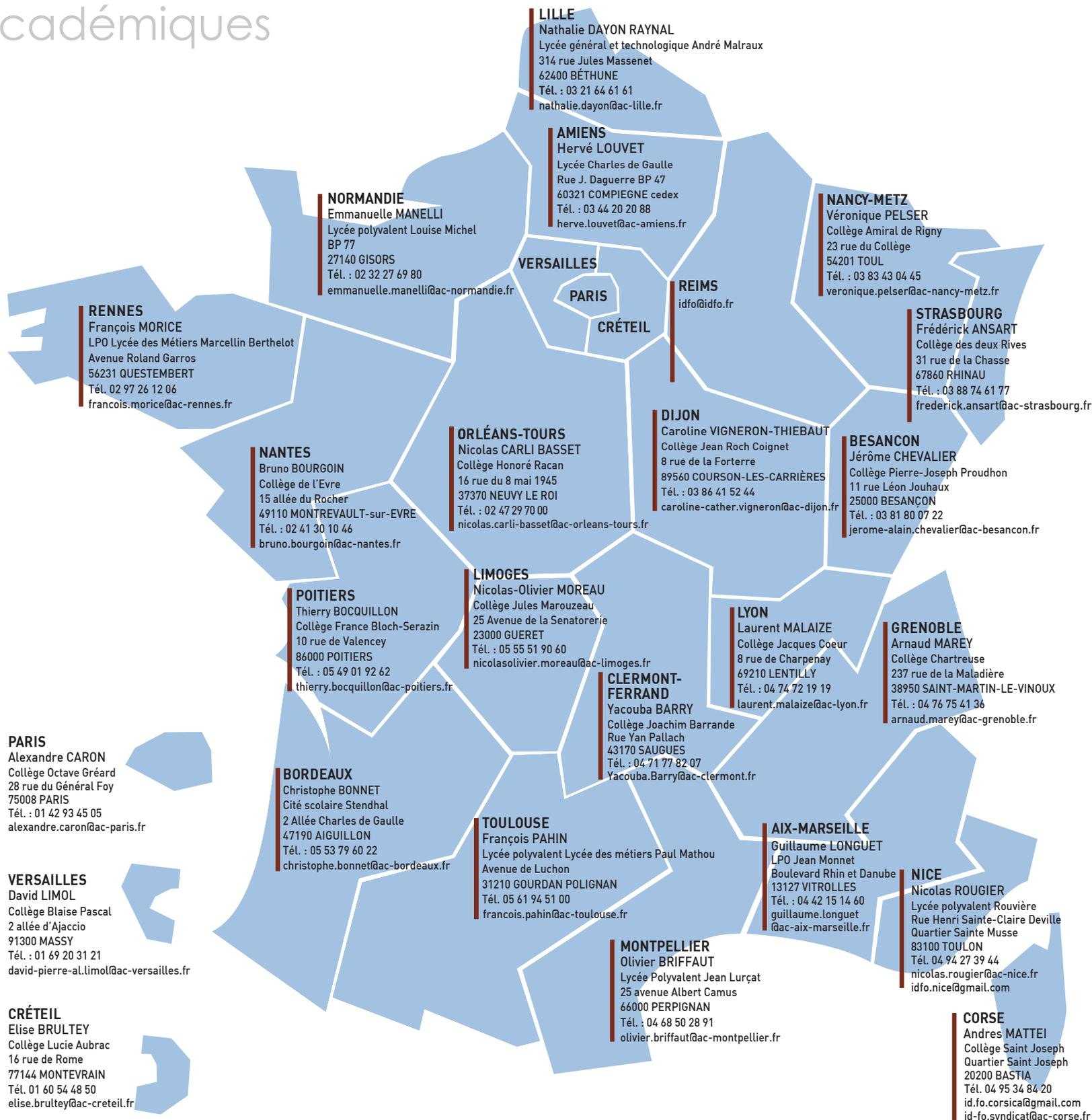
Collège Edouard Branly
2 rue Paul Lamartine 76120 LE GRAND QUEVILLY
Tél. 02 35 69 41 45
E-mail : david.furst@ac-normandie.fr
Académies : Créteil - Nantes - Paris - Versailles - AEFÉ

Loïc GUIBON

Lycée Gisèle Halimi
12 Cr Gambetta 33430 BAZAS
Tél. 05 56 25 00 04
E-mail : loic.guibon@ac-bordeaux.fr
Académies : Aix-Marseille - Nice - Normandie - Rennes Corse

Stéphane BURGUN

Collège Karine Ruby
138, rue des Alpes 74800 SAINT-PIERRE EN FAUCIGNY
Tél. 04 50 97 96 30
E-mail : stephane@burgun.eu
Académies : Clermont-Ferrand - Grenoble - Lyon - Nancy-Metz - Reims - Strasbourg



ACADÉMIE NATIONALE DES RETRAITES

Bernadette TANGUY
Retraite
bernadette.tanguy@wanadoo.fr

Guinée Equatoriale : Répondre aux exigences démographiques



Dominique Marquer

Présentation du parcours

Après avoir été pendant de nombreuses années certifié en histoire géographie dans de nombreux établissements en Normandie et Bretagne, **je suis parti en Guyane française** pour des raisons personnelles.

J'y suis resté 19 ans, et j'ai tout d'abord poursuivi ma carrière en tant que certifié sur Kourou **avant de passer le concours de Perdir en 2010**.

J'ai été affecté comme adjoint en collège avant que l'on me propose en 2012 **un poste de principal sur le fleuve à Grand Santi**, à 12 heures de pirogue de St Laurent.

J'y suis resté 3 ans et ce fut **une expérience prenante**, inoubliable et parfois difficile mais qui m'a permis de gagner beaucoup en expérience **et cela me sert quotidiennement aujourd'hui en Guinée Equatoriale**.

L'autre enjeu est bien sur le CAP 2030 ou le président de la république a choisi de doubler la capacité de l'AEFE.

J'ai ensuite occupé deux autres postes de chefs : l'un à Iracoubo et l'autre à Kourou

Contexte lié à l'environnement du lycée (géographique, culturel.)

Le lycée de Malabo est le seul lycée français du pays et nous avons un autre établissement scolaire français appartenant à la MLF sur le continent à BATA. Nous avons donc à répondre à des exigences de prestige et d'excellence puisque de nombreux diplomates en poste dans la capitale nous confient leurs enfants. Nous avons plus la moitié des élèves qui appartiennent à des familles équato-guinéennes sensibles au système français.

Nous avons un rôle pédagogique très fort et aussi des responsabilités pour l'orientation.

L'espagnol est la première langue officielle mais le français est la seconde avant le portugais.

Spécificités d'un poste de PERDIR à l'étranger, Quelles différences avec un poste au niveau national ? Qualités requises ?

Il faut pouvoir **s'adapter** à un poste très **différent avec de nouveaux interlocuteurs comme l'Ambassade et ses services et les autres membres de l'équipe France** comme l'IFGE (institut français de Guinée équatoriale). Il faut

tenir compte du contexte diplomatique et politique local. Particulièrement en ce qui concerne la gestion des collègues de droit local qui sont très nombreux vis-à-vis des détachés. Il faut donc s'appuyer sur la législation locale et faire preuve d'ouverture d'esprit. Il faut prendre en compte les avis et l'expérience des gens qui vient sur place depuis longtemps et qui parfois y seront après notre départ.

Les parents d'élèves sont très présents et suivent toutes les activités du lycée. Ils sont toujours très mobilisés autour des animations proposées et nous pouvons vraiment compter sur leur soutien indéfectible.

Il faut tenir compte du contexte diplomatique et politique local. Particulièrement en ce qui concerne la gestion des collègues de droit local qui sont très nombreux vis-à-vis des détachés.

Mais tout cela nous oblige bien sûr à donner le meilleur de nous-mêmes. **Il convient d'avoir une posture représentative de tous les jours et de soigner la communication et ce toujours en lien avec le poste diplomatique.**

L'AEFE se substitue à la hiérarchie des rectorats et c'est une autre façon de travailler, à distance avec un suivi par secteurs et par thématiques.

Nous avons un rôle pédagogique très fort et aussi des responsabilités pour l'orientation.

Il faut faire beaucoup de choses surtout dans mon cas ou j'ai 460 élèves depuis la petite section jusqu'aux élèves de terminale. Il faut donc être directeur d'école, principal et proviseur, parfois en même temps.

Il me semble qu'il faille beaucoup d'autonomie et d'organisation pour éviter de stresser et de se perdre dans toutes les missions qui sont les nôtres.

Quels enjeux pour les établissements français à l'étranger ?

L'enjeu premier est le maintien de l'excellence malgré des difficultés pour recruter dans des pays un peu isolés comme celui-ci alors que la vie y est tout de même très agréable et les gens sont très accueillants.

L'autre enjeu est bien sur le CAP 2030 ou le président de la république a choisi de doubler la capacité de l'AEFE. Cela va sans dire que nous devons nous appuyer sur le **formidable travail que font les IRF** et particulièrement celui de notre ZAC à Lomé, que je salue, et qui vont **permettre à tous les personnels de se former et de monter en compétences.** C'est un des points fort de l'AEFE et les parents y sont très sensibles.

L'autre enjeu est de répondre aux exigences démographiques qui peuvent avoir des compétences sur le bâti et il faut être, avec le comité de gestion au pilotage du Projet de développement stratégique sur 3 à 5 ans pour anticiper et construire si besoin.

Quels conseils donner aux collègues candidats pour un poste à l'étranger

Eviter le syndrome de l'imposteur, se mettre au travail avec toutes et tous et faire de son mieux. Nous avons tous des qualités et des expériences riches. Nous pouvons aussi nous appuyer sur les collègues qui arrivent ou ceux qui sont déjà au sein de l'Agence.

Pour ma part je n'ai pas hésité à plusieurs reprises à les solliciter.

Être capable de réinvestir tout ce qu'on a appris au cours de notre carrière sans le surimposer systématiquement mais plutôt se servir des acquis pour avoir des outils et des adaptations à nos besoins quotidiens.

Bien préparer sa famille et tout mettre en place administrativement pour éviter des situations compliquées et parfois pénibles car pas assez anticipé.

Ne pas hésiter à prendre contact avec i.D.-FO et les collègues en place pour avoir des réponses précises à des questions qu'ils se posent.

Nous avons donc à répondre à des exigences de prestige et d'excellence puisque de nombreux diplomates en poste dans la capitale nous confient leurs enfants. Nous avons plus la moitié des élèves qui appartiennent à des familles équato-guinéennes sensibles au système français.

Nouvelle Calédonie : Être curieux, être ouvert



Eric Vallon

Présentation du parcours

Né en Nouvelle-Calédonie, après un baccalauréat technologique, j'ai opté pour des **études universitaires en Nouvelle-Zélande**, qui m'ont conduit à me diriger vers une carrière dans l'hôtellerie. Pour des raisons d'opportunités, **à mon retour en Nouvelle-Calédonie, j'ai opté pour l'enseignement**. Retour sur les bancs de l'Université pour acquérir une licence d'anglais, puis la voie classique, l'IUFM, le concours, le stage au lycée Lapérouse à Nouméa, puis une affectation à Maré, aux îles Loyautés en septembre 1997.

Après plusieurs affectations qui m'ont amené de Thio, à Nouméa, en passant par Koumac et les quartiers populaires de l'agglomération, et en associant à mon métier d'autres fonctions, vacataire à l'université, tuteur, responsable syndical enseignant, **j'ai opté pour la carrière de personnel de direction, concours obtenu en 2012** et affectation pour la **rentrée 2013 en Métropole**.

Comme tous les îliens, **l'affectation en métropole a été un véritable enjeu car tout déplacer, votre vie, à 17000 kms n'est pas sans conséquences** et ce choix de vie n'a pu se réaliser qu'avec l'appui de ma famille qui m'a suivi dans cette affectation et nouvelle vie.

Contexte lié à l'environnement de l'établissement (géographique, culturel...)

Sans lien avec le contexte actuel de crise, mon établissement, **le collège de la Rivière Salée à Nouméa est situé dans un quartier populaire**, à majorité mélanésienne mais qui est à l'image de la société calédonienne, mélangée.

L'établissement va sur ses 50 ans en 2026, c'est un établissement avec une histoire particulière, car dès l'origine, il scolarisait pour partie les jeunes des îles Loyautés, action toujours d'actualité même si cela tend à se perdre avec l'ouverture des collèges publics à Lifou, Maré et Ouvéa depuis les accords de Matignon et Nouméa.

Le quartier perd en habitants, en attractivité, ce qui a un impact sur les effectifs et moyens mais les équipes, enseignantes, éducatives et techniques sont attachées à leur collège, et les projets sont nombreux et variés, valorisant les élèves en ayant toujours en tête la réussite et la poursuite des études.

Il est primordial bien sûr de prendre l'attache du collègue dont on va prendre la suite, de se renseigner via des lectures sur l'histoire passée et récente, de ne pas appliquer les schémas hexagonaux à la lettre mais de faire preuve de souplesse, d'adaptation et de prendre son temps.

Spécificités d'un poste de PERDIR en COM. Quelles différences avec un poste au niveau national? Qualités requises?

Concernant les spécificités d'un poste de Perdir en COM, je pense qu'avant la prise de fonction, je vais enfoncer des portes ouvertes, il est primordial bien sûr de prendre l'attache du collègue dont on va prendre la suite, de se renseigner via des lectures sur l'histoire passée et récente, de ne pas appliquer les schémas hexagonaux à la lettre mais de faire preuve de souplesse, d'adaptation et de prendre son temps.

Ensuite, être **curieux** de l'endroit, être **ouvert**, et à mon sens, le maître mot serait **adaptabilité**.

Cela est d'autant plus important si on vient en famille, certains services ou commerces pouvant ne pas être disponibles.

Quels conseils donner aux collègues candidats pour un poste en COM?

Pour la Nouvelle-Calédonie en particulier, tout dépend de l'affectation, mais pour quand même s'imprégner et afin d'éviter de potentielles erreurs, **je recommande la lecture du préambule des Accords de Nouméa (ADN), de l'histoire de la Nouvelle-Calédonie, d'un ouvrage d'un auteur calédonien, Louis José Barbançon, *Le pays du non-dit***, voire d'autres ouvrages et de bien intégrer les spécificités de l'enseignement, de la diversité linguistique, culturelle, mosaïque ethnique... surtout si on est affecté en Brousse (hors de l'agglomération du Grand Nouméa) ou aux îles, et de l'importance de la coutume chez les mélanésiens.

Wallis et Futuna : L'alliance de la coutume, la République et la religion



Michel Toumoulin

Présentation du parcours

Instituteur de formation, instituteur spécialisé (CAPSAIS option F), DEEAS, j'ai successivement dirigé une SEGPA, un EREA, un LP et deux LPO de 1100 et 2400 élèves et étudiants.

Après avoir travaillé 21 ans en Seine Saint Denis, j'ai rejoint l'académie d'Orléans-Tours en 2002 puis celle de **Mayotte en 2020. Je dirige, depuis le 1^{er} août 2023, le lycée d'Etat des îles Wallis et Futuna.**

Contexte lié à l'environnement de l'établissement (géographique, culturel..)

Les îles Wallis et Futuna sont une collectivité d'outre-mer dont le fonctionnement et l'organisation des institutions sont fixés par la loi n° 61-814 du 29 juillet 1961.

Le Préfet y est tout à la fois le représentant de l'Etat ("il dirige les services d'Etat à l'exclusion des organismes à caractère juridictionnel") et le chef du territoire (exécutif) en tant qu'administrateur supérieur.

La loi statutaire dispose que la « République garantit aux populations du Territoire des îles Wallis et Futuna le libre exercice de leur religion, ainsi que le respect de leurs croyances et de leurs coutumes ».

Les deux îles forment ensemble trois royaumes : Uvea sur l'île de Wallis, Sigave et Alo sur les îles de Futuna et d'Alofi.

L'autorité coutumière est associée à la gestion des affaires du territoire. Les rois et leurs chefferies ont un rôle éminent et une influence importante.

Les institutions locales résultent donc d'une **alliance entre la coutume, la République et la religion.**

Autres particularités :

- **L'agence de santé (ADS) est le seul opérateur de soins du territoire** avec deux hôpitaux et trois dispensaires. Les soins sont gratuits et c'est l'ADS qui les prendra en charge dans le cadre d'une évacuation sanitaire en Nouvelle Calédonie, en métropole, en Australie. **Il est néanmoins recommandé de conserver une complémentaire santé** pour tous les déplacements privés ou professionnels en métropole ou à l'étranger.

L'absence de collectivité territoriale de rattachement fait reposer sur l'Etat la charge de l'investissement et du fonctionnement. Une situation qui impacte l'activité de l'établissement dans ses dimensions pédagogiques et matérielles

- **Le coût de la vie est élevé** avec plus de 90% des produits importés.
- Les activités de loisirs et de détente s'organisent surtout autour d'excursions sur les îlots, la pratique du Va'a, de la plongée, de la pêche sur le lagon ou en zone côtière, la participation à des clubs sportifs et/ou culturels.

Spécificités d'un poste de PERDIR en COM, Quelles différences avec un poste au niveau national? Qualités requises?

Que ce soit à Wallis et Futuna ou à Mayotte (DOM depuis 2011), les seuls territoires ultramarins que je connaisse, **l'exercice de la fonction n'est pas la même qu'en métropole** et ce en raison de plusieurs facteurs:

L'autorité coutumière est associée à la gestion des affaires du territoire. Les rois et leurs chefferies ont un rôle éminent et une influence importante.

- **Le portail ARENA n'ouvre pas sur la totalité des applications disponibles** en métropole. Il faut donc disposer de ses propres outils. A Wallis et Futuna, par exemple, les applications TSM/TRM, ASIE, GIGC, SIHREN, GAIA... ne sont pas opérationnelles. Elles sont néanmoins en cours de déploiement.

- **L'accompagnement des équipes administratives, dans une logique de montée en compétences, est un vrai sujet et constitue un enjeu majeur** pour le bon fonctionnement des établissements. **Un chef d'établissement très impliqué dans cette démarche consolidera sa légitimité.**

- L'absence de collectivité territoriale de rattachement fait reposer sur l'Etat la charge de l'investissement et du fonctionnement. Une situation qui impacte l'activité de l'établissement dans ses dimensions pédagogiques et matérielles: mise aux normes des équipements de formation professionnelle, complétude et/ou remplacement des équipements informatiques, remplacement du mobilier.



- **Le pilotage du chef d'établissement doit intégrer une parfaite compréhension des identités locales.** Le statut particulier et unique de Wallis et Futuna, par exemple,

permet la stabilité des institutions et le maintien d'un équilibre entre les trois composantes de l'identité locale que sont les institutions républicaines, les chefferies coutumières et l'église.

- **Le personnel de direction est soumis à un relatif isolement qui nécessite une certaine force mentale.** Il se doit, aussi, de faire preuve d'une grande humilité et plus qu'ailleurs veiller à son expression pour ne pas être mal compris. **La parole du chef d'établissement est très écoutée et ne doit ni ne peut faire l'objet d'aucune interprétation. L'exemplarité est la règle.**

- Le chef d'établissement doit être aussi vigilant dans sa communication d'ailleurs très encadrée par l'autorité académique.

Le Préfet y est tout à la fois le représentant de l'Etat ("il dirige les services d'Etat à l'exclusion des organismes à caractère juridictionnel") et le chef du territoire (exécutif) en tant qu'administrateur supérieur.

En quelques mots, **un chef d'établissement** dans une COM se doit d'être **consensuel, bienveillant et stratège dans son pilotage**. C'est un point du vue qui peut se discuter mais qui m'a permis jusqu'à aujourd'hui de relever de nombreux défis et d'impulser des dynamiques. Une affectation en COM requiert un engagement militant, de l'énergie et beaucoup de patience. **Les COM, ce n'est pas que la carte postale.**

iD actualités

Nouvelle Calédonie : Une parole vous engage autant qu'un écrit



Olivier Boilay

Présentation du parcours

Mes diverses expériences en tant qu'ancien militaire, directeur commercial, formateur pour adulte, enseignant en sécurité puis en éco-gestion, **personnel de direction dans trois grands établissements**

L'éloignement est un facteur à ne pas négliger, de plus, les affectations en brousse sont synonymes d'isolement, une bonne connaissance du fonctionnement d'un établissement scolaire en tant que chef est souhaitable, votre motivation contribuera à votre réussite.

scolaires complexes, président de diverses associations m'ont permis d'acquérir des compétences, des savoir-faire, des savoir-être et des savoir-devenir dans mon travail. Je suis également titulaire d'un DU **de Mandarin et d'un Master en Français Langue Etrangère**. Lors du mouvement 2022, le Vice-Recteur de la Nouvelle Calédonie me propose le collège de Canala et l'annexe de Kouaoua de par sa très grande complexité.

Contexte lié à l'environnement de l'établissement (géographique, culturel..)

Le collège de Canala et le G.O.D (Groupement d'Observation Dispersé) de Kouaoua se

distinguent **nous sommes soumis au code des EPENC** par un isolement et un enclavement géographique importants, ils se caractérisent par un **fort ancrage dans la culture traditionnelle KANAK** et dans l'histoire récente de la Nouvelle-Calédonie. En effet, ces deux communes ont été au cœur des événements tragiques des années 80.



Spécificités d'un poste de PERDIR en COM. Quelles différences avec un poste au niveau national ?

En Nouvelle Calédonie nous sommes mis à disposition (MAD) de la Nouvelle Calédonie, ce qui est **différent d'une affectation classique sur poste**.

En effet, nous dépendons du gouvernement de la Nouvelle Calédonie.

Monsieur Le Vice-Recteur, (DGE) Directeur Général des Enseignements est notre autorité directe.

Les internats ainsi que la restauration sont gérés par les provinces. La connaissance du système éducatif calédonien est nécessaire.

Qualités requises :

Les notions de respect, d'humilité d'hospitalité et d'écoute sont primordiales en Nouvelle Calédonie. Il faut aussi savoir faire preuve de discernement.

« une relation de confiance, ça se construit... » Une parole vous engage autant qu'un écrit.



Quels conseils donner aux collègues candidats pour un poste en COM ?

L'éloignement est un facteur à ne pas négliger, de plus, les affectations en brousse sont synonymes d'isolement, une bonne connaissance du fonctionnement d'un établissement scolaire en tant que chef est souhaitable, votre motivation contribuera à votre réussite. La présence de votre famille est un atout et il faudra aussi veiller à leur bien-être.

La Nouvelle Calédonie est un **pays en construction** et nous sommes là pour les aider.

Vous avez le goût du challenge, l'investissement auprès des gens, la disponibilité, le respect, l'humilité, l'écoute, l'envie de découvrir une autre culture, **alors n'hésitez pas !!**

Nous dépendons du gouvernement de la Nouvelle Calédonie. Monsieur Le Vice-Recteur, (DGE) Directeur Général des Enseignements est notre autorité directe.

iD actualités

Pékin, Chine : Isolé au carrefour d'intérêts divergents



Pascal Collet
Proviseur du LFIP de Pékin
jusqu'au 31 août 2024

Présentation du parcours

P principal adjoint dans le 93 : 2 ans – Faisant fonction de Principal dans le 93 : 1 an puis principal collègue dans le 93 : 5 ans. Proviseur adjoint et directeur des études à la fondation des étudiants de France 3 ans Sceaux 94. Proviseur dans le 59 : 5 ans. Proviseur dans le 66 : 7 ans.

Détachement AEFÉ : proviseur 3 ans Pékin Chine

Contexte lié à l'environnement du lycée (géographique, culturel..)

Cité scolaire regroupant : maternelle-élémentaire-collège-lycée: 800 élèves sans adjoint.

Culture de l'enfant roi en Chine : le moindre incident est monté en épingle (petite bagarre entre élèves, petit hématome, insulte d'un élève sur un autre, comportement jugé trop sévère ou inadapté d'un adulte...).

Exigence sur les emplois du temps : les familles paient donc pensent que l'établissement doit répondre à leurs contraintes et à leurs besoins.

Gestion des activités du soir pour les petits.

Gestion du transport scolaire.

Gestion particulière liée aux journées de pollution.

Contraintes liées aux autorités locales particulièrement intrusives en Chine.

Culture de la dénonciation (sport national) permanente aux autorités locales: vous pouvez être accusé sur dénonciation tout simplement parce que l'on veut vous nuire car vous n'avez pas répondu à des attentes mais sans avoir la possibilité de vous défendre car la diffamation n'existe pas en Chine.

On vous demande de contrôler vos prestataires, de faire en quelque sorte le travail de contrôle des autorités locales et qui s'assurent que vous contrôlez.

La gestion des ressources humaines est compliquée car peu de ressources et il faut se conformer au droit local ce qui ne permet pas toujours de répondre aux besoins de l'établissement : visa de travail nécessitant du temps administratif mais des remplacements qui ne peuvent

Les enjeux sont ceux de la diplomatie d'influence, de proposer un modèle éducatif associé à des valeurs fortes qui doivent malgré tout exister mais toujours partagées par le pays d'accueil.

attendre, conjoint de diplomates non autorisé à travailler...

Le peu de ressources humaines disponibles n'est pas forcément formé, n'a pas forcément eu d'expérience dans le milieu scolaire et nécessite une implication forte de l'établissement dans la formation.

Il n'y a pas de vrais horaires, de vraies vacances ni de vrais week-ends : on doit être en éveil 24/24 pour répondre à des urgences qui peuvent venir des autorités locales, de l'ambassade, de l'AEFE.

Spécificités d'un poste de PERDIR à l'étranger. Quelles différences avec un poste au niveau national ? Qualités requises ?

Poste très isolé au carrefour de différents intérêts et d'intérêts divergents : familles, contrats locaux, contrats de détaché, ambassade, autorités locales, AEFE : jeux d'équilibre

Microsociété : tout le monde se connaît, se côtoie à l'extérieur, s'aime, se déteste. **Chaque personne que vous côtoyez peut avoir plusieurs casquettes** si bien qu'il n'est pas possible de se confier. On peut parler à un parent mais qui est aussi un élu consulaire voire un membre de l'ambassade. Tout se mélange donc **la maîtrise de la communication est capitale** : renforcement de l'isolement, absence totale d'anonymat

Les invitations en Chine sont toujours intéressées : si on vous invite, c'est pour obtenir quelque chose.

Les établissements reçoivent souvent de nombreux enfants de diplomates qui sont aussi des enfants... il peut y avoir des familles qui utilisent leur statut pour essayer de faire pression pour résoudre certains problèmes ou pour obtenir quelque chose.

Un lycée français à l'étranger est une vitrine qui est aussi un outil de l'ambassade dans le cadre de la diplomatie d'influence.

Qualités requises: une bonne santé, de la résistance à la pression, du courage,

de l'abnégation, un ego peu sensible, une capacité de travail importante, de l'humilité...

Quels conseils donner aux collègues candidats pour un poste à l'étranger?

Ne pas penser que l'on va se retrouver dans un milieu tranquille, avec des élèves modèles, sans situations conflictuelles du même ordre qu'en France: les conflits quels qu'ils soient prennent beaucoup plus d'importance à l'étranger.

Ne pas penser que l'on va se trouver dans un milieu privilégié avec des enseignants performants, triés sur le volet...

Ne pas penser que prendre ces postes permettront de se débarrasser des problèmes rencontrés en France.

On peut "sauter" à tout moment.

Bien réfléchir, on ne part pas pour se dire ça permettra de faire des voyages...

Ce sont des postes d'une **extrême complexité très exposés et sans béquilles.**

Quels enjeux pour les établissements français à l'étranger?

Les enjeux sont ceux de la diplomatie d'influence, de proposer un modèle éducatif associé à des valeurs fortes qui doivent malgré tout exister mais toujours partagées par le pays d'accueil.

Rendre un service aux expatriés et aux francophones en général.

Vulgarisation et développement du français.

Faire concurrence au modèle anglo-saxons et aux établissements internationaux surtout britanniques et américains.

Il n'y a pas de vrais horaires, de vraies vacances ni de vrais week-ends : on doit être en éveil 24/24 pour répondre à des urgences qui peuvent venir des autorités locales, de l'ambassade, de l'AEFE.

iD actualités

Zurich :

Le cas d'un établissement prestigieux



Quentin Duvauchelle
Proviseur lycée français
Marie Curie de Zurich

Présentation du parcours

Je suis **personnel de direction depuis septembre 2011**. Auparavant j'étais **professeur** d'histoire-géographie agrégé depuis 2002, et notamment **au Lycée Français de Libreville de 2006 à 2011**. Après 4 années comme adjoint de collègue en banlieue parisienne, **j'ai souhaité retourner "dans le réseau" par la petite porte en postulant en contrat local comme proviseur** d'un petit établissement homologué au Sénégal, avec du primaire et du secondaire, de 2015 à 2017. **En 2017 j'ai obtenu un poste de proviseur expatrié au Lycée Français de Malabo (Guinée équatoriale)**, dans lequel je suis resté en fonction 5 années, le maximum théorique. En 2022 enfin, j'ai candidaté et obtenu un poste de **proviseur au lycée français de Zurich**. C'est un établissement "partenaire" dans lequel tous les personnels, y compris le chef d'établissement sont recrutés et rémunérés par l'association des parents gestionnaire.

Contexte lié à l'environnement du lycée (géographique, culturel..)

Le Lycée Français de Zurich est un **établissement prestigieux**, l'un des plus anciens et des plus grands lycées internationaux en Suisse. Il totalise **1160 élèves de la maternelle jusqu'au baccalauréat**. La proportion d'élèves ayant la nationalité française est très élevée, plus de 70% ce qui est très élevé pour

un EFE, même si **les familles sont très internationalisées** et que plusieurs langues sont parlées à la maison dans près de la moitié des familles : allemand, anglais, espagnol et italien notamment en plus du français. Situé dans un canton germanophone, **le lycée enseigne l'allemand à parité horaire au primaire, puis propose une section internationale allemande** (deux tiers des élèves au collège et un tiers au lycée).

Les frais de scolarité sont parmi les plus coûteux dans le réseau des EFE, mais en fait un des moins chers parmi les écoles privées de Suisse.

Le capital familial intellectuel et culturel des élèves est très élevé, la majorité des parents étant cadres dans la finance, dans le monde universitaire ou bien dans la Tech.

Spécificités d'un poste de PERDIR à l'étranger, Quelles différences avec un poste au niveau national ? Qualités requises ?

Le travail des PERDIR à l'étranger connaît de plus grandes variations d'un poste à l'autre qu'en France du fait des écarts de taille, des contextes locaux selon

Les Perdurs sont beaucoup plus impliqués dans la gestion financière et l'élaboration budgétaire, voire dans la politique salariale.

les pays et de leur statut (établissements en gestion directe, conventionnés, partenaires).

On retiendra cependant que les PERDIR à l'étranger sont **relativement**

Les Perdirs ont des objectifs de croissance, et donc la stratégie, la communication, les événements et le rayonnement, sont au cœur de leur travail.

épargnés par les questions de climat scolaire

(le harcèlement existe mais la question de la discipline, de la violence scolaire ou des incivilités se pose très peu) ; en revanche ils doivent assumer des missions plus variées au quotidien. Les

Perdirs ont des objectifs de croissance, et donc la stratégie, la communication, les événements

et le rayonnement, sont au cœur de leur travail. De même ils participent **au recrutement des élèves, d'une partie voire de la totalité des enseignants.**

Les Perdirs sont beaucoup plus impliqués dans la gestion financière et l'élaboration budgétaire, voire dans la politique salariale. Enfin la **présence**

des parents, qui paient les frais de scolarité et ont des **attentes élevées**, est très prégnante et la relation aux familles est soignée. **Le cœur du métier -**

le pilotage et l'organisation pédagogique - n'est finalement plus qu'une activité parmi les autres au cours de la journée.

Les qualités requises sont une forte résistance à la pression et une forte composante de diplomatie, notamment lorsque l'on travaille avec une association gestionnaire.

Quels enjeux pour les établissements français à l'étranger?

Les établissements français, qui formaient un réseau unique et souvent

prépondérant, **font face aujourd'hui à une concurrence de plus en plus forte avec de grands groupes privés** qui investissent dans des établissements proposant un enseignement en anglais tournés vers l'IB (International Baccalaureate). Le **ralentissement du phénomène des "expatriés d'entreprise"**, depuis une dizaine d'années, et probablement les effets à long terme de la crise sanitaire de 2020-2022 **posent de vrais défis** alors même que l'objectif politique de 2017 a été de doubler les effectifs du réseau d'ici 2030. **Les EFE doivent se tourner vers des viviers locaux, nationaux, et développer des sections internationales** tout en conservant leur ADN français. **La question du recrutement** des professeurs se pose aussi, avec, pour près de la moitié des établissements, des situations peu attractives.

Le capital familial intellectuel et culturel des élèves est très élevé, la majorité des parents étant cadres dans la finance, dans le monde universitaire ou bien dans la Tech.

Quels conseils donner aux collègues candidats pour un poste à l'étranger?

Il faut **avant tout bien se renseigner sur le modèle de gouvernance** des conventionnés et des établissements en gestion directe (par exemple en visitant les sites des établissements et le site de l'AEFE notamment le "Guide du bon usage de la convention") **et sur les spécificités des publics : multilingues, privilégiés, exigeants.** Lors de l'entretien il faut montrer des compétences politiques et financières, et pas purement pédagogiques : il **faudrait démontrer que l'on est la bonne personne pour piloter mais aussi pour faire croître.** Une expérience à l'étranger ou bien dans le privé est appréciée.

Rester dans le champ du syndicalisme



Philippe Gravey
Académie des retraités

Nous le savons, la déperdition des adhésions à un syndicat est importante quand les salariés(ées) passent d'actifs/actives à retraités(ées).

Cependant **nombre d'entre nous**, impliqués fortement syndicalement auparavant **ont refusé de rester hors champ du syndicalisme lors de notre cessation d'activité** professionnelle. Décision d'autant plus facile à prendre du fait que **notre organisation syndicale sait appréhender de façon très positive la place des personnes retraitées** en son sein, facilitant ainsi le « tuilage » actifs-retraités.

Nous continuons donc à participer à la vie du syndicat en soutenant les collègues en poste dans leur combat pour la défense des droits des Perdrix mais également dans le cadre de notre syndicalisme spécifique à notre section.

Notre longévité syndicale a forcément créé



des liens forts entre nous, liens de camaraderie et d'amitiés solides. Nous poursuivons ainsi notre histoire collective, soudée depuis des années sur des valeurs et convictions solidement partagées, par des temps de retrouvailles, de rencontres fraternelles.

Ainsi la section nationale des retraités a proposé à ses adhérents de participer à un séjour sur l'île de Ré du 23 au 27 septembre 2024. Michel Fortier, ancien secrétaire général adjoint, résidant de l'île, a construit avec son épouse pour le groupe composé d'une vingtaine de personnes **un magnifique programme de découverte de l'île** par des visites des différents lieux géographiques et historiques, par des récits et anecdotes sur les personnages marquants du territoire.

Nos hôtes experts nous ont guidé tout au long de ce séjour du phare des Baleines au port de la Flotte, de Saint-Martin et ses grandioses fortifications Vauban

au pays de Loix et ses marais salant, de Le Bois à Trousse-chemise...

Nous ne pouvons que les remercier très sincèrement de leur investissement à nous rendre ce moment des plus agréable et surtout de leur accueil chaleureux.



Les moments conviviaux de repas, de verres de l'amitié partagés ont été le garant de la bonne humeur qui a régné tout au long de ce séjour.



ADHÉSION 2024-2025

Annuelle du 01/09/2024 au 31/08/2025



Syndicat Indépendant des Personnels de Direction de l'Éducation Nationale

A renvoyer dûment complétée au siège national :
i.D. FO - 6-8, rue Gaston Lauriau - 93513 MONTREUIL Cedex
accompagnée de votre (vos) chèque(s) libellé(s) à l'ordre d'i.D. ou de l'autorisation de prélèvement



DEMANDE DE PRÉLÈVEMENT

Syndicat Indépendant des Personnels de Direction de l'Éducation Nationale

La présente demande est valable jusqu'à annulation de ma part en temps voulu au créancier.

ACADÉMIE :

..... (de résidence ou de dernier poste pour les retraités)

Mme Mlle M. Nom Prénom

Date de naissance : Nouvel(le) adhérent(e) OUI Sinon n° Adhérent [.....]

Situation administrative : Titulaire Stagiaire Faisant fonction Retraité

Classe : Normale Hors Indice¹: [.....] Fonction : Chef Adjoint(e) IEN/IA-IPR

Établissement : Lycée Lycée prof. Collège S.E.G.P.A. E.R.E.A. Autre

Catégorie : 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème} 4^{ème} 5^{ème}

Date d'arrivée dans l'établissement actuel : RNE [.....]

¹ figurant sur votre fiche de paie au jour de votre adhésion

COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT

Nom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél.étab. [.....] Fax [.....]

Ligne directe : [.....]

E-mail personnel : (pour recevoir informations syndicales & résultats des promotions /mutations)

ADRESSE PERSONNELLE

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél. domicile : [.....]

Tél. portable : [.....]

(préciser si le n° personnel est sur liste rouge)

DETERMINEZ LE MONTANT DE VOTRE COTISATION AVEC LE TABLEAU CI-DESSOUS

66% de la cotisation sont remboursés par une déduction fiscale*

Stagiaire (2024 - 2025)	99,00€ (années du concours et de stagiaire)	33,66 €
Faisant fonction	99,00€	33,66 €
Indice jusqu'à 631	186,00€	63,24 €
Indice entre 632 et 717	219,00€	Coût réel de 74,46 €
Indice entre 718 et 788	234,00€	la cotisation 79,56 €
Indice entre 789 et 836	256,00€	après 87,04 €
Indice entre 837 et 901	284,00€	déduction 96,56 €
Indice entre 902 et 960	302,00€	fiscale* 102,68 €
Indice entre 961 et 1025	316,00€ (sujet à modification selon la loi fiscale en vigueur)	107,44 €
Indice supérieur à 1025	336,00€	114,24 €

RETRAITÉS

Indice inférieur à 751 :
80,00 €

Coût réel : 27,20 €*

Indice à partir de 751 :
104,00 €

Coût réel : 35,36 €*

* sauf déclaration aux frais réels

COTISATION

Montant de la cotisation
(+ éventuellement frais de prélèvement)

..... €

RÈGLEMENT

En cas de paiement fractionné (chèque ou prélèvement) premier paiement le 5 du mois suivant la réception de l'adhésion puis tous les 5 des mois suivants

Chèque(s) (cocher la case)

- 1 chèque
 2 chèques
 3 chèques

Prélèvement(s) (cocher la case)

- 1 prélèvement
 3 prélèvements
 5 prélèvements

Frais de prélèvement
à la charge de l'adhérent : 4,00 €

Remplir la demande et l'autorisation de prélèvement et joindre obligatoirement un RIB

Cadre réservé au secrétariat

R Rt N N° Adhérent [.....]

Paiement C1 2 3 P1 3 5 Vir.

Date et signature de l'adhérent :

Nom - Prénom - Adresse du débiteur

.....

Désignation de l'établissement teneur du compte à débiter

.....

Compte à débiter

Code Établissement [.....] Code Guichet [.....] N° du compte [.....] Clé RIB [.....]

Nom et adresse du créancier

i.D. - FO
6-8, rue Gaston Lauriau
93513 MONTREUIL Cedex

Date :

Signature :

Prière de renvoyer les deux parties de cet imprimé au créancier, sans les séparer, en y joignant obligatoirement un relevé d'identité bancaire.

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

Nom - Prénom - Adresse du débiteur

.....

Désignation de l'établissement teneur du compte à débiter

.....

Compte à débiter

Code Établissement [.....] Code Guichet [.....] N° du compte [.....] Clé RIB [.....]

Nom et adresse du créancier

i.D. - FO
6-8, rue Gaston Lauriau
93513 MONTREUIL Cedex

Date :

Signature :

INSTANCES NATIONALES

Elues au congrès national de Rouen le 27 mars 2023

En gras : les membres du secrétariat national

Secrétaire générale

ANDERSEN Agnès, Provisseure - Siège i.D. - 93100 Montreuil

Secrétaires généraux adjoints

BEDEL Patrick, Principal - Collège Jean Charcot - 76350 Oissel
GIOVACCHINI Julien, Principal - Collège Collège de la Morinie-62500 Saint Omer
KROES Valérie, Provisseure - Lycée professionnel Jules Raimu - 30000 Nîmes
MALLET Alain Provisseur - Lycée des métiers Paul-Louis Cyfflé - 54000 Nancy

Trésorier

ARNOULD Fabrice - Trésorier - Provisseur - LP Lycée des métiers FD-Roosevelt-68200 Mulhouse
FURST David - Trésorier-adjoint - Principal - Collège Edouard Branly - 76120 Le Grand Quevilly

Pôles *En italique, les responsables de pôles*

Conditions de travail

KROES Valérie, Provisseure - Lycée professionnel Jules Raimu - 30000 Nîmes
MALLET Alain Provisseur - LP Lycée des métiers Pierre Gilles de Gennes- 88400 Gérardmer

Parcours et carrières

BEDEL Patrick, Principal - Collège Jean Charcot - 76350 Oissel
BURGUN Stéphane, Provisseur - Lycée polyvalent des Glières - 74100 Annemasse
DE TROGOFF Florian, Commissaire paritaire - Provisseur - Lycée Jean-Baptiste Poquelin - 78100 Saint-Germain-en-Laye

Education et pédagogie

GIOVACCHINI Julien, Principal - Collège Collège de la Morinie-62500 Saint Omer
ARNOULD Fabrice, Provisseur - LP Lycée des métiers FD-Roosevelt-68200 Mulhouse
RICHARD Karile, Provisseure- Lycée général et technologique Turgot-75003 Paris

Medias et communication

ANDERSEN Agnès, Provisseure-Lycée Marc Bloch-67803 Bischheim
CAZIER Pascal,

Développement syndical

FURST David, Principal - Collège Edouard Branly - 76120 Le Grand Quevilly

Liens avec la fédération

PROUTEAU Agnès, Commissaire paritaire - Principale Collège Bartholdi - 92100 Boulogne-Billancourt

International

CAZIER Pascal

Membres d'i.D. titulaires d'une mission et pouvant être associés aux travaux du B.N.

Domaine juridique

LAFFEACH Didier, Principal honoraire
 ANTRACCOLI Franck, Provisseur-Lycée Gabriel Guist'hau - 44000 Nantes
 BESIERS DARDIER Marie José, Provisseure - LP René Cassin 19000 Tulle
 CARLI BASSET, Principal-Collège Honoré Racan - 37370 Neuvy-le-Roi
 COURSDON Damien, Provisseur-Lycée général et technologique Edouard Herriot 69006 Lyon
 FERNANDES Patricia-Principale-Collège Côte Rousse 73000 Chambéry
 FOCARDI Hubert, Principal-Collège Jacques Mercusot - 21540 Sombornon
 KOCH Anne, Principale-Collège les Gâtines René Cassin - 91600 Savigny-sur-Orge
 LAPENE Cyril, Principal-Collège Christian Bourquin 66170 Millas
 LOPEZ Sandrine, Principale-Collège Jean Jaurès 81100 Castres
 MOCKA Michael, Provisseur-Lycée français Prins Henrik Copenhague- Danemark
 PAILLE Magali, Provisseure- LP Gaston Barre - 79000 Niort
 RIQUIER Amand, Provisseur-Lycée Français Gustave Flaubert La Maesa - Tunisie
 RODIER-HAGENBACH Cathy, Principale-Collège Chantenay 44000 Nantes
 ROUGIER Nicolas, Provisseur-Lycée polyvalent Rouvière 83100 Toulon
 VALLON Jean-Lou, Principal-Collège les Aigrettes 97434 Saint Paul- La Réunion

Conseil consultatif

[Statuts : le Conseil Consultatif est constitué des anciens secrétaires généraux et généraux adjoints.]

ANTRACCOLI Franck
 COLLE Nathalie
 COURTIAU Jean-Jacques
 DE TROGOFF Florian
 DONATIEN Philippe
 FORTIER Michel
 FOURNIE Patrick
 GATIEN Eric
 HANNECART Bruno
 LAFFEACH Didier
 MARCQ Daniel
 TOUSSAINT de QUIEVRECOURT Loïc
 WACH Richard
 WARMAN Monique

Téléphone	E-mail
01 56 93 22 33	idfo.agnes.andersen@gmail.com
02 35 65 01 49	patrick.bedel@ac-normandie.fr
03 21 38 01 53	julien.giovacchini@ac-lille.fr
04 66 64 20 33	valerie.kroes@ac-montpellier.fr
03 83 35 11 87	alain.mallet@ac-nancy-metz.fr
03 89 32 99 00	fabrice.arnould@ac-strasbourg.fr
02 35 69 41 45	david.furst@ac-normandie.fr
04 66 64 20 33	valerie.kroes@ac-montpellier.fr
03 29 63 04 36	alain.mallet@ac-nancy-metz.fr
02 35 65 01 49	patrick.bedel@ac-normandie.fr
04 50 43 93 20	stephane.burgun@ac-grenoble.fr
01 30 87 44 04	idfo.ft@gmail.com
03 21 38 01 53	julien.giovacchini@ac-lille.fr
03 89 32 99 00	fabrice.arnould@ac-strasbourg.fr
01 53 01 14 10	karile.richard@ac-paris.fr
03 90 20 07 30	idfo.agnes.andersen@gmail.com
	pascazier@orange.fr
02 35 69 41 45	david.furst@ac-normandie.fr
01 56 93 22 62	ct@idfo.fr
07 62 65 40 81	pascazier@orange.fr
02 51 84 82 20	didier.laffeach@orange.fr
	franck.antraccoli@ac-nantes.fr
05 55 20 20 44	marie-jose.besiers@ac-limoges.fr
02 47 29 70 00	nicolas.carli-basset@ac-orleans-tours.fr
04 72 83 09 60	damien.coursodon@ac-lyon.fr
04 85 96 13 85	patricia.fernandes@ac-grenoble.fr
03 80 33 41 12	hubert.focardi@ac-dijon.fr
01 69 05 13 00	anne.koch@ac-versailles.fr
04 68 84 63 70	cyril.lapene@ac-montpellier.fr
05 63 71 54 00	sandrine.lopez@ac-toulouse.fr
+45 33 21 20 48	michael.mocka@aefe.fr
05 49 24 70 64	magali-corinne.paille@ac-poitiers.fr
+216 31 355 600	amand.riquier@erlm.tn
02 51 84 30 30	cathy.hagenbach@ac-nantes.fr
04 94 27 39 44	nicolas.rougier@ac-nice.fr
02 62 24 58 58	jean-lou.vallon@ac-reunion.fr